La Commissaire Reine Alapini Gansou réagit à l’arrestation de Rugurika

@rib News, 28/01/2015 â€“ Source CADHP CommuniquÃ© de Presse sur lâ€™arrestation de Monsieur Bob Rugurika au Burundi La Rapporteure SpÃ©ciale sur les DÃ©fenseurs des Droits de lâ€™Homme en Afrique,Â Me Reine Alapini-Gansou, es prÃ©occupÃ©e par la dÃ©tÃ©rioration de la situation des dÃ©fenseurs des droits de lâ€™homme au BurundiÂ ; elle est profon inquiÃ¨te des informations quâ€™elle reÃ§oit faisant Ã©tat dâ€™intimidation et de harcÃ¨lement contre les acteurs de la sociÃ civile, et la rÃ©cente arrestation deÂ Monsieur Bob Rugurika, Directeur de la Radio Publique Africaine leÂ 22 janvier 2015 Bujumbura.

Selon les informations reÃ§ues par la Rapporteure SpÃ©ciale, Monsieur Bob Rugurika aurait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© et poursuivi pou Â«complicitÃ© Ã lâ€™assassinat, violation du secret dâ€™instruction et manquement Ã la solidaritÃ© publiqueÂ», pour avoir une personne se prÃ©sentant comme tÃ©moin dans lâ€™affaire de meurtre des sÅ“urs xavÃ©riennes le 7 septembre 2014 Ã Bujumbura. La Rapporteure SpÃ©ciale condamne fermement cette arrestation si elle sâ€™avÃ©rait arbitraire et demande la libÃ©ration immÃ©diate de Monsieur Bob Rugurika. La Rapporteure SpÃ©ciale rappelle aux autoritÃ©s burundaises leurs responsabilitÃ©s dÃ©coulant des recommandations deÂ la DÃ©claration de principes sur la libertÃ© dâ€™expression en Afriq DÃ©clarations de Kigali et de Grand-Bay,Â ainsi queÂ celle des Nations Unies sur les DÃ©fenseurs des Droits de lâ€™Homm La Rapporteure SpÃ©ciale invite le gouvernement burundais Ã se conformer Ã ses obligations au titre des instruments rÃ©gionaux et internationaux dÃ»ment ratifiÃ©s par la RÃ©publique du Burundi, notamment Â laÂ Charte Africaine des Droits lâ€™Homme et des Peuples. Enfin, la Rapporteure SpÃ©ciale encourage Â les autoritÃ©s burundaises dans leurs efforts pour promotion et la protectionÂ des droits de lâ€™homme pendant cette pÃ©riode prÃ©-Ã©lectorale et les invite Ã sâ€™assurer q acteurs de la sociÃ©tÃ© civile exercent leurs activitÃ©s dans un environnement apaisÃ© et exempt de toute autre forme de reprÃ©sailles. Â Fait Ã Banjul, le 27 janvier 2015